



SUD Étudiant-e-s et Précaires

Pl. Chauderon 5
1003 Lausanne

Tel. : 079 / 206 70 16
info@sud-ep.ch
www.sud-ep.ch

**Aux membres du Conseil de Fondation
de la Fondation Maisons pour Etudiants
Lausanne**

Administration FMEL
Avenue de Rhodanie 64
CH - 1007 Lausanne

Lausanne, le 21 décembre 2014

Surveillance à la FMEL : installation de caméras et intervention de services de sécurité privés

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil de Fondation de la FMEL,

En date du 8 décembre 2014, notre organisation syndicale a écrit à votre Conseil par le biais de sa présidente un courrier au sujet des pratiques de contrôles, de sanctions et d'expulsions qui ont cours dans votre Fondation. Nous y dénoncions notamment l'intrusion incessante dans la sphère privée des locataires, des contrôles infantilisants, des sanctions parfois prononcées de manière discrétionnaire et qui mènent parfois à l'expulsion, des comportements irrespectueux du personnel envers les locataires.

Bien qu'aucune réponse ne nous a encore été transmise, nous prenons note des déclarations par voie de presse du Directeur de la FMEL, M. François Guichon et de la Présidente de votre conseil.

Lors de notre première intervention, nous avons également mené un travail de recueil de témoignages par voie de courriel et d'entretiens auprès des locataires. Les premiers résultats de cette enquête confirment unanimement les constatations que nous avons faites et la légitimité des revendications que nous avons avancées.

Toutefois, les locataires de certaines maisons nous ont affirmé que la situation était encore plus détériorée que ce que nous pensions. Elle nécessite donc une nouvelle et urgente intervention de notre part.

Nous vous écrivons aujourd'hui par mandat d'un collectif de locataire de la FMEL. Ce dernier collectif maintient les revendications que vous avez déjà reçues et exige une intervention urgente de votre part sur les éléments qui sont contenus dans ce courrier.



SUD Étudiant-e-s et Précaires

Pl. Chauderon 5
1003 Lausanne

Tel. : 079 / 206 70 16
info@sud-ep.ch
www.sud-ep.ch

Mise en place de caméras de surveillance

Nous l'avons déjà dit, nous avons affaire à une intrusion incessante dans la sphère privée des locataires. La Direction de la FMEL mène une politique très agressive. Elle franchit aujourd'hui une nouvelle étape.

Dans les deux bâtiments de la maison dite de « Rhodanie », la Direction de la FMEL a procédé à l'installation de deux caméras de surveillance par étage. Chaque « étage » héberge 24 étudiant-e-s et dispose d'une cuisine et d'un séjour. Une caméra a été placée dans un des angles de la cuisine. Une autre, au plafond du couloir avec un champ de vision s'étendant au séjour et aux couloirs où se trouvent les portes d'entrée des chambres individuelles.

L'installation de ces caméras n'a été précédée d'aucune annonce de la part de la FMEL. Les locataires ont seulement reçu, en date du 12 décembre 2014, de la part d'une entreprise privée, un courriel en anglais les informant de l'installation imminente par cette dernière de caméras.

Les locataires ne sont informé-e-s ni de l'étendue réelle des champs de vision, ni des heures de fonctionnement, ni des personnes habilitées à regarder les bandes vidéos, ni si celles-ci sont visionnées de façon permanente, ni de la durée de conservation des bandes vidéos. Aucun règlement n'a été produit pour déterminer ces éléments.

Nous sommes extrêmement choqué-e-s d'apprendre que votre Fondation a décidé de la mise en place de caméras de surveillance à l'intérieur même des appartements collectifs des locataires. Cette pratique d'intrusion dans la sphère privée est profondément irrespectueuse, dégradante pour les locataires et révoltante. Nous considérons que l'installation des caméras porte atteinte aux droits fondamentaux des personnes qui résident dans les maisons de la FMEL ainsi qu'à leur droit au respect de leur intimité et de leur personnalité.

Par conséquent, nous vous demandons d'intervenir rapidement pour faire retirer toutes les caméras de surveillance dans les appartements d'étudiant-e-s. Cas échéant, nous vous demandons de nous informer et d'informer les locataires de façon détaillée et systématique de l'objectif visé par l'installation de ces caméras et des modalités de leur utilisation.

Intervention de services de sécurité privés

Nous attirons également votre attention sur un autre élément. Les locataires de la maison dite de « Rhodanie » nous ont rapporté que durant près de deux mois du printemps 2014, des agents de services de sécurité privés sont intervenus systématiquement les jeudis, vendredis, samedis et parfois dimanches soirs dans les espaces communs (cuisine et séjour). A deux reprises par soir, les agents venaient demander les numéros de chambre des locataires. Parfois, c'est leur carte d'identité qui a été exigée et ceci afin de vérifier si ils/elles étaient effectivement des locataires de la maison alors qu'ils/elles se trouvaient chez eux/elles.

L'intervention de services de sécurité privés pour contrôler les cartes d'identité des résident-e-s dans leur propre cuisine et salon est parfaitement irrecevable. Nous vous demandons de bien vouloir nous



SUD Étudiant-e-s et Précaires

Pl. Chauderon 5

1003 Lausanne

Tel. : 079 / 206 70 16

info@sud-ep.ch

www.sud-ep.ch

donner des explications détaillées de ces pratiques et si elles ont encore cours dans certaines maisons. Nous exigeons, de surcroît, que les services de sécurité ne rentrent pas dans les appartements et les zones d'habitation des locataires.

Dossiers personnels

Nous avons également été interpellés par plusieurs locataires sur l'éventualité que votre Fondation constitue des dossiers personnels sur les locataires. Or ceux et celles-ci ne sont pas informé-e-s de leur potentielle existence et ne disposent d'aucun droit, cas échéant, à les consulter ou à faire retirer des pièces. Nous vous prions de bien vouloir nous signaler l'existence ou non de ces dossiers personnels et de leur contenu. S'il s'avère que ceux-ci existent, nous vous rappelons que la protection des données personnelles dispose *a minima* le droit pour les personnes de pouvoir consulter leurs données, de les contester et de faire retirer et ajouter des pièces au dossier.

Trêve des expulsions

A la lumière des témoignages que nous avons reçus, les menaces d'expulsions semblent être monnaie courante. Nous avons déjà formulé des revendications à ce sujet.

Toutefois, nous entrons actuellement en période hivernale et les sessions d'examens vont commencer. Le stress et l'angoisse qui résultent des menaces d'expulsion mettent les locataires dans une situation difficile pour la poursuite normale de leurs études et de leur vie à Lausanne.

Par conséquent, nous vous demandons d'instaurer urgemment une trêve des expulsions durant cette période et d'en informer les locataires.

Nos revendications

Nous vous avons exposé les problèmes auxquels les locataires font face. A notre sens, il y a là une grave atteinte aux droits des locataires. L'affaire de l'installation des caméras dans les cuisines et salons est exemplaire et particulièrement inquiétante.

Il ne saurait être recevable que votre conseil minimise les faits qui vous sont présentés. De plus, la présence d'étudiant-e-s locataires au sein du Conseil ne saurait suffire à la résolution de ces problèmes. Pour la bonne forme, nous vous rappelons que les étudiant-e-s présent-e-s dans le Conseil sont nommés par celui-ci et en aucun cas élu-e-s. Les représentant-e-s de la FAE et de l'AGEPOLY n'ont, par ailleurs, que le titre de membres invité-e-s.

Nous vous informons que pour ce qui concerne la protection des données personnelles et de la sphère privée des locataires nous avons saisi la préposée vaudoise à la protection des données.

Nous adressons également copie de ce courrier aux instances qui répondent des mandataires présent-e-s au sein du Conseil de Fondation, soit le Conseil d'Etat du Canton de Vaud, la Municipalité de Lausanne, la Direction de l'Université de Lausanne et la Direction de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne.



SUD Étudiant-e-s et Précaires

Pl. Chauderon 5

1003 Lausanne

Tel. : 079 / 206 70 16

info@sud-ep.ch

www.sud-ep.ch

Nous restons à disposition pour tout complément d'information et pour une éventuelle rencontre et nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil de Fondation de la FMEL, nos salutations distinguées.

Pour SUD Étudiant-e-s et Précaires

Arthur Auderset

Vigen Kühni

Copie : - Conseil d'Etat du Canton de Vaud, Municipalité de Lausanne, Direction de l'Université de Lausanne, Direction de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne.

Annexe : ment.